

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATIONS DE SERVICES

en Nutrition, Micronutrition, Aromathérapie,

Gestion du stress et massage Amma assis

Mise à jour : 5 mai 2022

1 – INFORMATIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de prestations régissent les relations contractuelles entre :

– **Le Prestataire** : Madame Sandrine CHEDOTAL, exerçant sous le statut de micro-entrepreneur, enregistrée pour son activité sous le numéro d'immatriculation SIRET 833 294 945 00013, professionnellement domiciliée au 407, rue Ty Devet 29860 Plouvien, téléphone : 07 83 75 69 , courriel : schedotal.naturo@gmail.com, TVA non-applicable en vertu de l'article 293B du CGI.

Sandrine CHEDOTAL, "le prestataire" exerce une profession libérale non réglementée, dont les activités principales visent au bien-être des personnes par des conseils et des techniques naturelles.

Les prestations proposées sont exclusivement fournies par Sandrine CHEDOTAL, conseillère en nutrition, micronutrition, aromathérapie et gestion du stress ainsi que praticienne amma assis (ADNR Formations Paris). Le Prestataire est un intervenant indépendant. La présente convention préservera l'indépendance des parties et ne générera aucun lien quelconque de subordination ou de représentation entre elles.

et :

– **Le Client** bénéficiant de la prestation, qu'il soit un particulier ou une entreprise. Les présentes conditions générales sont transmises au Client lors du premier rendez-vous et avant toute prestation. L'acceptation de la réalisation de la prestation par le Client engage le Client et implique expressément l'acceptation des présentes conditions générales de prestations.

2 – NATURE DES PRESTATIONS

Les activités du Prestataire sont des outils naturels et manuels de naturopathie, technique complémentaire dont le but est d'équilibrer l'organisme, de rétablir une homéostasie et d'activer les capacités d'autoguérison du corps.

C'est une technique holistique et globale qui prend en compte tous les aspects d'un individu, son physique, son émotionnel, sa physiologie, son environnement, ses habitudes de vie.

La naturopathie vient apprendre aux personnes à prendre soin d'elles pour éviter d'être en mauvaise santé mais aussi accompagner les difficultés ou les pathologies en complément de la médecine allopathique.

Les objectifs du Prestataire seront d'apporter au Client les conseils nécessaires relevant de ses compétences afin de conserver la santé ou de l'optimiser par un mode de vie plus sain.

Dans ce cadre, le Prestataire propose les prestations suivantes :

- **Séances de nutrition, micronutrition, aromathérapie et gestion du stress :**

Elles consistent en un bilan initial d'hygiène de vie personnalisé et des séances de suivi permettant à chacun de devenir l'acteur principal de sa santé. Le Prestataire utilise pour cela un logiciel sécurisé pour la collecte des données nécessaires pour établir ce bilan.

- > 1ère séance de bilan d'1h30 à 2h
- > Séance de suivi d'environ 45 minutes à 1h

La 1ère séance de bilan s'articule autour d'un questionnaire approfondi sous forme d'un dialogue, permettant au Prestataire de collecter les renseignements (physiologie, environnement, cadre et habitudes de vie, histoire, antécédents, maladies et traitements en cours, etc...) nécessaires à la compréhension des attentes et des besoins de son Client et à l'élaboration de la proposition d'un programme d'hygiène de vie.

Il consiste à proposer in fine au Client des recommandations portant sur divers domaines : réglage alimentaire, hygiène de vie, complémentation, massage, orientation vers d'autres professionnels, etc...

Les séances donnent lieu à une fiche de recommandations personnalisées, par mail ou sur l'accès privé du Client au logiciel, dans les 48 heures suivant le bilan (jours ouvrables).

- **massage amma assis :**

C'est un massage énergétique, relaxant et dynamisant, réalisé sur une chaise ergonomique, habillé, sans utilisation d'huile, d'une durée de 30 minutes (au domicile et au cabinet) et effectué après vérification préalable de non contre-indication médicale.

- **conférences**

- **ateliers découverte**

- **intervention en entreprise**

- **journée bien-être en partenariat avec d'autres professionnels du bien-être.**

Le Prestataire pourra utiliser tous les outils qu'il estime nécessaires et adaptés à l'atteinte des objectifs de sa prestation.

3 – LIEUX D'INTERVENTION

- **au cabinet**, 407 rue Ty Devet à Plouvien
- **au domicile du client**
- **au sein des entreprises**
- **dans des lieux privatisés** pour l'occasion de journées bien-être, conférences, ateliers...

4 – TARIFS DES PRESTATIONS

- Première séance de nutrition / micronutrition / aromathérapie / gestion du stress : au cabinet 60€ - au domicile du client 65€ (au-delà de 15km)
- Séances suivantes : au cabinet 45€ - au domicile du client 50€ (au-delà de 15km)
- Massage amma assis : au cabinet 30€ - au domicile du client 35€ (au-delà de 15km)
- Conférence / atelier découverte / journée bien-être : tarif en fonction de l'évènement publié sur la page Facebook
- Intervention en entreprise : établissement d'un devis

5 – PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous se prennent par téléphone au 07 83 75 69 93 ou par courriel (schedotal.naturo@gmail.com) :

- au cabinet, exclusivement du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- au domicile du client, en fonction des rendez-vous déjà programmés au cabinet
- ateliers “découverte”, conférences, journées “bien-être” en fonction des dates proposées sur la page Facebook
- intervention en entreprise, sur les créneaux autorisés au contrat passé avec ladite entreprise

6– RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES PARTICULIERS

6.1. Rendez-vous au cabinet

La prise de rendez-vous sous-entend :

- le choix de la prestation et l'acceptation du prix
- la demande de la date et de l'heure
- l'acceptation des CGV et prise de connaissance des mentions légales
- la communication des coordonnées de contact (nom, prénom, téléphone, adresse e-mail)

En contrepartie de l'exécution de sa prestation de services, le Client versera au Prestataire le montant d'honoraires, affichés au cabinet, et indiqués au Client préalablement à toute intervention du Prestataire.

Le prix indiqué est forfaitaire et couvre l'ensemble des dépenses liées à la prestation du Prestataire.

La rémunération est payée par le Client comptant à l'issue de chaque séance par chèque bancaire (français) à l'ordre de Sandrine CHEDOTAL.

A l'occasion du paiement, une facture sera établie : à consulter sur l'espace privé du client ou en version papier.

Le Prestataire se réserve le droit de faire évoluer ses tarifs à tout moment. Le tarif applicable à la prestation est celui indiqué au Client préalablement à la réalisation de la

prestation et affiché à ce moment. En cas de forfait ou de pluralité de séances convenus à l'avance avec le Client, le tarif ne pourra changer en cours d'exécution de ce forfait ou des séances convenues à l'avance sauf évolution notable des prestations à réaliser et commun accord préalable entre les parties.

Aucune remise (hors forfait ou pluralité de séances convenues à l'avance avec le Client) ne pourra être consentie au Client.

La prise en charge éventuelle des séances par une mutuelle ou tout autre organisme dont dépendrait le Client incombe exclusivement au Client. Le Prestataire ne fera aucune démarche pour le compte du Client.

6.2. Particularités du rendez-vous au domicile du client

Des clauses supplémentaires s'appliquent car il s'agit d'une vente dite "hors établissement", c'est à dire en dehors du cabinet.

En premier lieu, il est convenu d'établir un contrat de prestation de service.

En second lieu, le client a un droit de rétractation de 14 jours. Le délai court à compter de la validation de la commande, c'est à dire à la date du règlement de la future consultation. Il se fait par le biais d'un formulaire de rétractation que vous trouverez en annexe. Il sera à envoyer à Mme Sandrine Chedotal par courriel à l'adresse suivante :
schedotal.naturo@gmail.com

Les sommes versées seront intégralement remboursées.

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, "le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable express du consommateur et renoncement express à son droit de rétractation". Ainsi, si la consultation s'effectue dans les 14 jours suivant le paiement de celle-ci, le client renonce expressément à son droit de rétractation.

7 – RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES ENTREPRISES

Sandrine Chedotal peut intervenir en entreprise pour des prestations de service autour de l'alimentation, de la micronutrition, de l'hygiène de vie, de l'aromathérapie, de la gestion du stress et du massage amma assis.

Les relations contractuelles avec les entreprises font l'objet de clauses supplémentaires et nécessitent l'établissement d'un contrat de prestation de service.

Sandrine Chedotal peut intervenir en entreprise pour des prestations de service autour de l'alimentation, de la micronutrition, de l'hygiène de vie, de l'aromathérapie, de la gestion du stress et du massage amma assis.

Zone géographique : périmètre de 30 km autour de plouvien, adresse du cabinet.

L'entreprise décrit sa demande auprès de Sandrine CHEDOTAL, qui établira un **devis personnalisé et adapté à la demande de l'entreprise**.

Le devis est valable 30 jours et doit être retourné signé et daté, avec la mention "lu et approuvé, bon pour commande".

Un contrat de prestation de service est établi. Il précise la prestation choisie, la date d'intervention et sa durée, le tarif, la fréquence des interventions (service ponctuel ou régulier), les modalités de règlement.

La prestation de service est réalisée dans les locaux de l'entreprise. Mme chedotal se charge du matériel nécessaire à la prestation demandée : chaise ergonomique de massage, musique de relaxation, ordinateur et supports informatiques.

A l'issue de l'intervention en entreprise, la facture de la prestation est éditée et remise à l'entreprise qui a 30 jours pour s'acquitter du paiement de la prestation de service par chèque bancaire (français) à l'ordre de Sandrine Chedotal ou par virement bancaire.

Pénalités de retard : Conformément à la Loi n°92.1442, une pénalité pourra être appliquée pour tout retard de paiement, calculée au taux de l'intérêt légal en vigueur, majoré de 50%.

Indemnités de recouvrement : « *Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem) »*

Résiliation anticipée du contrat : en cas de rupture de contrat, les sommes déjà versées sont dues. Les deux parties peuvent mettre fin au contrat par lettre recommandée ou par courriel.

Droit de rétractation : pour un client professionnel, le droit de rétractation existe mais il n'est pas automatique. Trois conditions cumulatives doivent être remplies :

- le contrat doit être signé hors établissement, c'est à dire qu'il est signé en ligne, par exemple, ou à la suite d'un démarchage.
- l'objet du contrat n'a pas de lien avec l'activité principale de l'entreprise
- l'entreprise ne doit pas employer plus de cinq salariés.

Les notions de responsabilités professionnelles, de collecte de données personnelles, de propriété intellectuelle, de règlement des litiges sont identiques pour tout client qu'il soit un particulier ou une entreprise. Ils sont répertoriés dans les CGV dans les articles qui suivent.

8 – CADRE PARTICULIER DES ANIMATIONS : ateliers “découverte”, conférences, journées bien-être

Sandrine Chedotal propose des ateliers autour de l'hygiène de vie et de la naturopathie.

Ces ateliers sont des initiations et n'ont pas pour vocation à former des professionnels.

Ces ateliers permettent à des particuliers de s'initier à la cuisine saine et à la naturopathie.

Sandrine Chedotal se réserve donc le droit de refuser systématiquement les inscriptions de professionnels du bien-être dans ses ateliers.

Sandrine Chedotal communique sur les dates de ses ateliers via Facebook. La réservation se fait par téléphone au 07 83 75 69 93 ou par courriel (schedotal.naturo@gmail.com).

Sans réception du règlement par chèque dans les 72 heures, la participation à l'atelier n'est pas validée.

Le client a un droit de rétractation de 14 jours. Le délai court à compter de la validation de la commande, c'est à dire à la date du règlement de la future animation. Il se fait par le biais d'un formulaire de rétractation que vous trouverez en annexe. Il sera à envoyer à Mme Sandrine Chedotal par courriel à l'adresse suivante : schedotal.naturo@gmail.com

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, "le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable express du consommateur et renoncement express à son droit de rétractation".

Ainsi, si l'animation a lieu dans les 14 jours suivant le paiement de celle-ci, le client renonce expressément à son droit de rétractation. Si elle a lieu après les 14 jours, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Sandrine Chedotal se réserve le droit d'annuler à tout moment et sans préavis un atelier et remboursera intégralement chaque participant.

9 – CONDITIONS DE REPORT, DE MODIFICATION OU D'ANNULATION DES RENDEZ-VOUS

Le Client sera libre de reporter ou d'annuler un rendez-vous sans indemnité 48h à l'avance en appelant Sandrine CHEDOTAL par téléphone au 07 83 75 69 93. Au-delà de ce délai, et hors cas de force majeure, la séance sera facturée par le Prestataire au Client et due par celui-ci.

En cas de non présentation physique le jour de la prestation, la consultation est due.

De la même manière, le Prestataire sera libre d'annuler un rendez-vous sans indemnité 48h à l'avance. Au-delà de ce délai, et hors cas de force majeure, le Prestataire devra une indemnité au Client du montant prévu pour la séance et proposer un nouveau rendez-vous dès que possible.

10 – FORCE MAJEURE

Le Prestataire ou le Client, ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli à ses obligations, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure, telle que définie par la loi. En complément et au sens du présent contrat, l'empêchement du Prestataire pour cause de maladie quelle qu'elle soit mais dûment justifiée, ainsi que l'impossibilité quelle qu'en soit la cause d'avoir accès à ses locaux d'exercice, seront notamment considérée comme cas de Force Majeure. En cas de force majeure, le Prestataire informera le Client dans les meilleurs délais et fera ses meilleurs efforts afin de satisfaire à ses obligations mais elles pourront être retardées ou annulées sans indemnité.

11 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

11.1. Le Prestataire retiendra seul les moyens utiles à la réalisation de sa prestation. Il peut, à sa seule convenance, refuser d'intervenir ou interrompre, à tout moment, les séances convenues, et ce notamment, et sans que cela ne soit limitatif, en cas de risque d'interactions avec les traitements en cours du Client, de constat d'impossibilité d'intervenir compte tenu de l'état de santé du Client et de l'orientation vers un autre professionnel, etc. Dans ce cas, les séances non réalisées ne seront pas facturées.

11.2. Le Prestataire apportera à sa prestation toute la diligence nécessaire en se conformant aux usages de la profession et mettra tout en œuvre conformément à la déontologie de la profession de naturopathe pour ce faire. Toutefois, l'obligation du Prestataire est une obligation de moyen exclusivement, ce que le Client reconnaît. Ce qui signifie que le Prestataire ne sera pas tenu responsable du fait que les conseils et recommandations donnés ne sont pas efficaces. Toute personne réagissant différemment, aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats.

11.3. Le Prestataire s'engage à garder la plus stricte confidentialité sur les renseignements, informations ou recommandations en lien avec le Client ou permettant de faire le lien avec celui-ci.

11.4. Le Prestataire a souscrit auprès de MMA Entreprise un contrat groupe MEDINAT n°114 241 615 portant l'adhésion MDN20697 – MEDINAT ALIANS - 8 rue de Grande Bretagne – CS 20601 – 77305 Fontainebleau cedex – Tél : 01 85 480 481.

Ce contrat couvre sa responsabilité civile professionnelle pour toutes les prestations quel que soit le lieu d'activités (au cabinet, à domicile, en entreprise, en lieux privatisés).

11.5. Le Prestataire est susceptible d'exercer également une activité (VDI) de vente de produits naturels et liés à la naturopathie. Afin de prévenir tout conflit d'intérêt, et en cas de recommandations de produits liés à son activité, le Prestataire s'engage à proposer systématiquement au Client différents points de vente accessibles au Client afin de préserver sa liberté de choix.

12 – ATTENTION – LIMITE D'INTERVENTIONS

12.1. Le Prestataire n'est pas un professionnel de santé. La prestation en naturopathie n'est pas une consultation médicale et ne peut en aucun cas s'y substituer. Il est d'ailleurs conseillé au client de consulter son médecin traitant avant de prendre rendez-vous avec Madame Sandrine Chedotal.

Les traitements médicaux éventuellement mis en place au profit du Client par ses médecins habituels devront être poursuivis (sauf indication de ses médecins habituels). Le bilan mené dans le cadre de la prestation ne constitue en aucun cas un diagnostic médical. Les recommandations préconisées ne constituent pas un traitement, elles ont pour unique objectif le bien-être et constituent, en ce sens, une approche complémentaire.

12.2. Chaque personne va réagir différemment. L'efficacité et les résultats de l'application du conseil ou du massage donné ne peuvent, en conséquence, être garantis.

12.3. Il est également rappelé que les compléments alimentaires et les huiles essentielles contiennent des substances actives puissantes et qu'ils peuvent être dangereux s'ils ne sont pas utilisés à bon escient et sans précaution. Le qualificatif "naturel" n'est pas synonyme de "inoffensif" !

12.4. Le Prestataire ne réalise en aucun cas des actes médicaux ou d'administration de médicaments. En cas de crise du Client ou d'accident lors d'une séance, le Prestataire n'est autorisé qu'à pratiquer les gestes de premiers secours et à appeler les secours.

12.5. Droit de réserve

Le Prestataire se réserve le droit de refuser d'effectuer une autre consultation avec un(e) client(e) avec qui il y aurait eu un défaut de paiement ou un(e) client(e) ayant déjà demandé un remboursement d'une précédente consultation.

Le Prestataire se réserve également le droit de refuser d'effectuer une consultation si elle estime que le motif de consultation n'est pas dans son domaine de compétences ou si le comportement du client n'est pas adapté au bon déroulement de la prestation.

13 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Les informations communiquées par le Client sont le fondement de la prestation du Prestataire. A ce titre, le Client communiquera au Prestataire informations médicales, historique, comptes rendus de prestataires précédents, traitements passés, en cours ou à venir, ou autres, nécessaires à la bonne exécution des prestations et à la réalisation de recommandations adaptées.

Afin d'éviter tout risque de contre-indication, de mauvaise appréciation ou de recommandations inadaptées, le Client s'engage à être le plus exhaustif possible sur sa situation.

Le Client reconnaît que le Prestataire ne sera pas en mesure de réaliser la prestation, ou de la réaliser de manière conforme aux bons usages de la profession, en cas de non-respect par le Client de l'obligation ci-dessus.

14 – RÉCLAMATIONS

Toutes réclamations ou questions liées à la prestation peuvent être soumises directement à Madame Sandrine CHEDOTAL :

- lors de ses interventions
- par courriel : schedotal.naturo@gmail.com ,
- par téléphone : 07 83 75 69 93,

- par voie postale :407 rue Ty Devet 29860 Plouvien.

15 – LITIGES – MEDIATION A LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Prestataire et le Client, une solution amiable devra être privilégiée avant toute action en justice.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, le prestataire a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

<http://cnpm-mediation-consommation.eu>

ou par voie postale en écrivant à

CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION

27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

En l'absence d'accord entre les parties, le litige pourra être porté devant le tribunal compétent. La médiation interrompt la prescription.

16 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées auprès du Client sont nécessaires à l'exécution de sa prestation et à l'établissement de la facture correspondante. Les données recueillies sont susceptibles d'être des données sensibles, le Client doit donc donner son consentement exprès (écrit, clair et explicite) à leur collecte, traitement et conservation.

Les données personnelles du Client sont collectées lors des séances avec le prestataire. Elles sont recueillies par le Prestataire sous forme informatique via un logiciel sécurisé pour les données sensibles et hébergé dans deux villes françaises.

Elles sont destinées à :

- Effectuer les opérations relatives à la gestion des clients concernant : leurs coordonnées, les prestations effectuées, les factures, la comptabilité,
- Etablir le compte-rendu des consultations,
- Etablir les programmes d'hygiène de vie,
- Créer un espace privé au client où il retrouvera les conditions générales de vente, les consultations réalisées, les prochains rendez-vous, les programmes d'hygiène de vie, les factures, les fiches pratiques le concernant....
- Au suivi de la relation client et de la situation du Client, la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et des questions ultérieures éventuelles des clients,
- L'élaboration de statistiques afin de permettre l'évolution du contenu des prestations,
- L'envoi d'une newsletter contenant l'information sur nos actualités,
- La gestion des impayés et du contentieux,

Le destinataire des données est exclusivement le Prestataire. La durée de conservation des données est limitée à la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation.

A cet égard, les données clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentées de **3 ans**, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Conformément à la réglementation, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, et d'un droit à la portabilité, des informations qui le concernent. Il peut exercer ce droit en s'adressant au responsable du traitement Madame Sandrine CHEDOTAL soit par courriel : schedotal.naturo@gmail.com, par téléphone : 07 83 75 69 93 ou par courrier postal : 407 rue Ty Devet 29860 Plouvien

Le Client dispose de la faculté de retirer à tout moment son consentement sur le traitement de ses données. L'exigence de fourniture de ses données a un caractère purement contractuel et conditionne l'exécution de la prestation.

Le Client peut s'opposer, sans frais et sans justification, aux traitements des données qui le concernent. Cette opposition entraînera, le cas échéant, une impossibilité de traiter les demandes du Client. Les données ne font pas l'objet de prise de décision automatisée et notamment de profilage.

En cas de réclamation concernant le traitement de ses données, le Client peut s'adresser à l'autorité de contrôle compétente.

17 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments de la page Facebook ainsi que les supports du logiciel client sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Sandrine CHEDOTAL. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments de la page et de tout support que ce soit qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

ANNEXE

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de Mme Sandrine Chedotal
407 rue Ty Devet 2860 Plouvien
schedotal.naturo@gmail.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant pour la prestation de services ci-dessous :

Commandée le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Date :

Signature du (des) consommateur(s)
(uniquement en cas de notification du
présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile